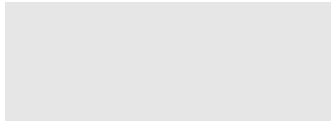


PAR COURRIEL

Québec, le 4 avril 2019



N/Réf. : 88263

Objet : Votre demande d'accès aux documents du 5 mars 2019

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 5 mars dernier, visant à obtenir :

« [...] le pourcentage et le montant des dépenses publicitaires de votre ministère effectuées sur les réseaux sociaux en 2018 et en 2019 ainsi que le pourcentage et le montant des dépenses publicitaires effectuées dans les médias traditionnels (journaux, radio, télévision, revues) pour ces mêmes périodes. »

Vous trouverez ci-annexé un document contenant les dépenses en placements publicitaires du Secrétariat du Conseil du trésor.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Johanne Laplante
Responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels

p. j. 2

Description catégorie acquisition	Numéro de l'activité	Exercice financier	Nom fournisseur	Description répartition facture	Date facture	Montant facture \$
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-05-10	348,93
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-06-01	348,93
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-05-14	2 296,80
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-06-01	48 753,54
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-07-10	348,93
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-07-30	348,93
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-08-30	348,93
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-07-18	35 928,68
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-08-20	9 191,84
Publicité dans les journaux/Publicité		2018-2019	CSPQ	Placement média	2018-07-09	3 330,06
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Télébec, Société en commandite	Publication dans les pages bleues. Paiement annuel.	2018-05-25	120,00
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-10-01	348,93
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-11-05	348,93
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2018-11-28	348,93
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-10-01	1 584,56
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-10-01	7 327,72
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-10-01	47,25
Publicité imprimée/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	CSPQ	Publication dans la Gazette officielle du Québec, lignes Agate	2018-11-07	255,20
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2019-01-11	348,93
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2019-02-07	348,93
Publicité dans les répertoires commerciaux ou de services ou dans les pages jaunes/Publicité	3.Publicité obligatoire	2018-2019	Bell Canada	Publication des coordonnées du SCT dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada, 2018-2019	2019-03-12	348,93

112 673,88

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art.137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boul. René-Lévesque Est
Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : **1-888-528-7741**

Courrier électronique : cai.communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente jours (art. 135).